



MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

LA MÉDIATION **EXPÉRIENCES, ÉVALUATIONS ET PERSPECTIVES**

JEUDI 5 JUILLET 2018

Colloque organisé par
le GIP Mission de recherche Droit et Justice

À l'auditorium du Ministère de la justice,
35 rue de la gare, 75019 Paris

Depuis une quinzaine d'années, la législation encourage les règlements non contentieux des conflits, notamment en matière civile. La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice du 21^e siècle instaure des expérimentations de médiation familiale obligatoire sur une durée de trois ans dans onze juridictions, tandis que le projet de loi de programmation pour la justice 2018 - 2022 entend encore développer la culture du règlement amiable des différends, notamment en étendant la tentative préalable obligatoire de résolution amiable (conciliation, médiation, procédure participative) aux litiges de faible incidence financière et aux conflits de voisinage.

Ce colloque entend questionner le mode spécifique de règlement des conflits qu'est la médiation dans ses aspects concrets, avec des focus privilégiés sur les expériences des différentes parties-prenantes de la médiation (magistrats, médiateurs, avocats, justiciables) sur le terrain.

En 2014 et 2015, la Mission de recherche Droit et Justice a lancé deux appels à projets de recherches sur les sujets de la médiation et de la déjudiciarisation. Trois équipes CNRS-Universités, composées de sociologues et de juristes, sélectionnées dans le cadre de ces appels, viennent de rendre leurs rapports de recherche à la Mission¹. En s'appuyant sur les résultats de ces travaux, cet événement se donne pour objectif de faire dialoguer professionnels du droit et de la justice et chercheurs afin de dégager, à partir des expériences et analyses de terrain, une réflexion prospective sur les enjeux d'avenir de la médiation.

Les rapports issus des recherches soutenues par la Mission de recherche Droit et Justice sont disponibles sur www.gip-recherche-justice.fr

¹ BASCOULERGUE Adrien, BONAFÉ-SCHMITT Jean-Pierre, CHARRIER Philippe, FOLIOT Gerald, « La prescription de la médiation judiciaire. Analyse socio-juridique des dispositifs de médiation dans trois cours d'appel : de la prescription à l'accord de médiation », rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice, octobre 2017, 161 pages ; LARRIBAU-TERNEYRE Virginie, LECOURT Arnaud, « Réflexion sur la notion et le régime de la médiation au sein des modes amiables de résolution des différends à partir des expériences de médiation dans le ressort des cours d'appel d'Aquitaine, de Paris et de Lyon », rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice, juillet 2017, 362 pages ; CIMAMONTI Sylvie, PERRIER Jean-Baptiste, « Les enjeux de la déjudiciarisation », rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice, mars 2018.

8H30 | Accueil-café des participants

9H15 | OUVERTURE PAR **NICOLE BELLOUBET**, GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

9H45 | Propos introductif par **Sandrine Zientara**, Directrice du GIP Mission de recherche Droit et Justice

10H | **LA MÉDIATION :
CADRAGE ET DÉFINITIONS**

« La déjudiciarisation, une notion ambiguë », par **Sylvie Cimamonti**, Professeure, Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC), Université d'Aix-Marseille

« La médiation judiciaire : définition et cadre juridique », par **Virginie Larribau-Terneyre**, Professeure, et **Arnaud Lecourt**, Maître de conférences, Centre de recherche et d'analyse juridiques (CRAJ), Université de Pau et des Pays de l'Adour

10H30 | **EXPERIENCES LOCALES :
QUELS ENSEIGNEMENTS ?**

Président de séance-modérateur : **Gilles Accomando**, Premier président de la Cour d'appel de Pau

« Magistrats et avocats dans le contexte de déjudiciarisation : retour d'expérience », par **Jean-Baptiste Perrier**, Professeur, Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC), Université d'Aix-Marseille

« Forces-faiblesses et résultats des expérimentations locales », par **Adrien Bascoulergue**, Maître de conférences, équipe d'accueil « Droit, Contrat, Territoires », et **Jean-Pierre Bonafé-Schmitt**, Enseignant-Chercheur, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

« Structurer la médiation au sein des juridictions : quelles procédures, quels encadrement des processus ? », par **Virginie Larribau-Terneyre**, Professeure, et **Arnaud Lecourt**, Maître de conférences, Centre de recherche et d'analyse juridiques (CRAJ), Université de Pau et des Pays de l'Adour

« Une unité des modes amiables de résolution des conflits : l'exemple de Créteil », par **Fabrice Vert**, Premier vice-président au tribunal de grande instance de Créteil, vice-président du Groupement européen des magistrats pour la médiation (GEMME FRANCE)

12H30 | Déjeuner libre

14H**ACCOMPAGNER LA MÉDIATION, FORMER SES ACTEURS :
QUELLES PROPOSITIONS ?**

Présidente de séance-modératrice : [Soraya Amrani-Mekki](#), Professeure, Université Paris Nanterre

▶ Quelle(s) compétence(s) pour les médiateurs ?

[Adrien Bascoulergue](#), Maître de conférences, équipe d'accueil « Droit, Contrat, Territoires », et [Jean-Pierre Bonafé-Schmitt](#), Enseignant-Chercheur, Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

[Virginie Larribau-Terneyre](#), Professeure, et [Arnaud Lecourt](#), Maître de conférences, Centre de recherche et d'analyse juridiques (CRAJ), Université de Pau et des Pays de l'Adour

[Brigitte Maufrais](#), Médiateur et Consultante en ressources humaines et relations sociales

[Carine Denoit-Benteux](#), Avocate au barreau de Paris, Médiatrice, Responsable du Centre national de médiation des avocats, Présidente de la Commission « Textes » du Conseil national du barreau

▶ Quelles coordinations et animations institutionnelles ?

[Philippe Bertrand](#), Président de chambre honoraire de la Cour d'appel de Pau

[Ségolène Pasquier](#), Magistrat, Adjointe au Chef du bureau de l'accès au droit et de la médiation, Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV)

15H30

Pause-café

16H**ÉVALUER ET SYSTÉMATISER LA MÉDIATION :
QUELS INSTRUMENTS ?**

Président de séance-modérateur : [Thomas Clay](#), Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1

▶ Comment évaluer l'activité de médiation judiciaire ?

« Les enquêtes nationales quantitatives auprès des juridictions », par [Emmanuel Caicedo](#), Responsable de la section domaine civil au bureau des dispositifs statistiques, des études et de la diffusion, Sous direction de la statistique et des études (SDSE), Ministère de la Justice

« Comment faire évaluer une expérimentation locale », par [Gwenola Joly-Coz](#), Présidente du Tribunal de grande instance de Pontoise

« La méthodologie d'une enquête sociologique locale sur le dispositif de Tentative de médiation familiale préalable obligatoire (TMFPO) », par [Valérie Boussard](#), Professeure, Université Paris Nanterre

Faut-il rendre la médiation obligatoire ?

▶ « Le recours à un procédé déjudiciarisé, une option maîtrisée ou une obligation ? », par [Jean-Baptiste Perrier](#) et [Sylvie Cimamonti](#), Professeurs, Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC), Université d'Aix-Marseille

[Louis Degos](#), Avocat à la Cour de Paris, K&L Gates

17H30

Clôture par [Thomas Andrieu](#), Directeur des affaires civiles et du sceaux, Ministère de la Justice

18H

Fin du colloque